

DÉPARTEMENT
VENDEE
ARRONDISSEMENT
LES SABLES D'OLONNE
CANTON
LES SABLES D'OLONNE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

du 29 JUILLET 1980

Nombre
de Conseillers en exercice 27
de Présents 20
de Votants 21

OBJET
DENOMINATION DE
RUES



Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 3 AOÛT 1980 que la convocation du Conseil avait été faite le 24 JUILLET 1980

Le Maire,



L'an mil neuf cent quatre vingt , le vingt neuf Juillet
le Conseil Municipal de la commune de Château d'Olonne
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après
convocation légale, sous la présidence de M. Monsieur ARROUET Pierre

Étaient présents : MM. ARROUET P. CHAIGNE F. DAVID J. TRICHET A. Mme
DAUDRY N. MM. LEBEL J. GRANGIEN J. BURNAUD J.Y. CHOPIN L. PHELIP.
PEAU J.G. Mme NOREAU D. MM. GAUDRY L. GAUTREAU G. GAUTREAU U.
NICHON M. VILAINÉ G. LAMOUR M. LEPRUN M. Mme BOURGUIGNON N. N.
BART J.Ph.

- M. LEGOUIC H. Absent donne pouvoir à M. ARROUET P.
- M. GALLENNÉ Ch. Absent donne pouvoir à M. TRICHET
- M. DOUILLARD P. Absent donne pouvoir à M. GRANGIEN J.

Étaient absents : LEGOUIC H. GALLENNÉ Ch. DOUILLARD P. valable-

Il a été procédé, conformément à l'article 29 du Code d'Administration Communale, à
l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil; M. Monsieur LEBEL Jacques
ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a
acceptées. Monsieur MILLET René a été désigné comme secrétaire
suppléant.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il serait
souhaitable de dénommer au plus tôt les très nombreuses voies
créées par les derniers lotissements, notamment pour faciliter
la distribution du courrier et autres démarches des nouveaux
administrés de la Commune.

Monsieur le Maire fait alors part des propositions de la
Commission de Voirie, réunie le 22 Juillet 1980 et qui s'est
attachée à conserver les noms des lieux-dits, et à respecter
le principe d'homogénéité dans le choix des noms par quartier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
approuve l'exposé de Monsieur le Maire et décide :

I*) - de dénommer les voies nouvelles comme suit :

- Lotissement "Le Clos Fleuri" : IMPASSE AUGUSTE RENOIR
- Chemin des Cendres : RUE PARMENTIER
- Lotissement "Les Marchais du Château" : IMPASSE JEAN-PIERRE FLORIAN
- Lotissement "SCI Les Darielles" : RUE DES DARIELLES
- Lotissement "Le Clos de la Croix Blanche" : voie principale : RUE GUY DE MAUPASSANT
- Lotissement "Le Clos de la Croix Blanche" : voies secondaires : RUE FRANCOIS MAURIAC - RUE PAUL CLAUDEL
- Lotissement "Les Mimosas" : IMPASSE SAMUEL DE CHAMPLAIN
- Lotissement "Le Vallon" : RUE DU VALLON
- Chemin des Giguellins : RUE DES GIGUELLINS
- Zone Commerciale du Pas-du-Bois : voie principale : AVENUE DU MARECHAL JUIN
- Zone Commerciale du Pas-du-Bois : voie secondaire : RUE DU GENERAL DUMOURIEZ
- Lotissement "Le Hameau du Pas-du-Bois" : RUE DU GENERAL MONTCALM
- Lotissement "Abraham Duquesne" : RUE ALAIN COLAS
- Lotissement "Albert Fournier" : RUE DE LA PEROUSE
- Chemin de la Métairie aux Fosses Rouges : RUE DE LA METAIRIE

.../...

20./...

- Lotissement "Le Village de la Métairie" : RUE DU GENERAL BUGEAU
- " " " " : RUE DU GENERAL DROUOT
- " " " " : RUE DU GENERAL JOU-BERT
- " " " " : RUE DU GENERAL MANGIEN
- Chemin de la rue des Plesses à la V.C. 202 : RUE DES PLESSES
- V.C. 202 (dans la Zone Industrielle) : AVENUE LOUIS BREGUET
- Zone Industrielle des Grandes Plesses : voie 1 : RUE EUGENE CHEVREUL
- " " " " : voie 2 : RUE ALEXIS CARREL
- " " " " : voies 3 et 5 : RUE LE CORBUSIER
- " " " " : voies 4 et 6 : RUE HENRI FARNAN
- " " " " : voie 8 : RUE LOUIS LAGRANGE
- Zone Artisanale des Grandes Plesses : voie 9 : RUE JACQUARD
- Rocade du Pas-du-Bois au Carrefour de la Métairie : AVENUE DUGAY-TROUAIN
- Rond-Point du Pas-du-Bois : ROND-POINT RHIN ET DANUBE
- 1^{re} Avenue de la 1ère Armée Française sera désormais dénommée : AVENUE DU COMMANDANT BELMONT
- Impasse sise, rue Jules Ferry : RUE DE TOURVILLE

2°) d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer les pièces qui s'y rapporteront.

Fait et Délibéré à Château d'Olonne
 Les jour, mois et an susdits
 Pour extrait conforme
 Ont signé au registre les Membres présents
 Le Maire,

P. ARROUET.

Délibération déposée à la
 Sous-Préfecture des Sables d'Olonne,
 le 27 AOÛT 1980
 Le Sous-Préfet



Signature of J. de Rocca Serra

J. de ROCCA SERRA

**SOUS-PREFECTURE
DES
SABLES-D'OLONNE**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

85104 LES SABLES D'OLONNE

Les Sables-d'Olonne, le 1er septembre 1980

Téléphone : 32.09.20

Poste : 06

Réf. à rappeler : MCM

Le Sous-Préfet des SABLES-D'OLONNE
à

Monsieur le MAIRE DU CHATEAU D'OLONNE



OBJET : Dénominations de rues.

REFER : Délibération du conseil municipal en date du 29 juillet 1980.

J'ai l'honneur de vous faire retour de la délibération de votre conseil municipal citée en référence, concernant les dénominations de rues.

Toutefois, les modifications suivantes devront être apportées:

- rue du Général DE MONTCAIM :
- rue du Maréchal BUGEAUD ;
- rue Louis DE LAGRANGE.

LE SOUS-PREFET,

Jacques DE ROCCA SERRA